

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>92796</b>	<b>De M. Olivier Audibert Troin ( Les Républicains - Var )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Écologie, développement durable et énergie</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Transition écologique et solidaire</b>
<b>Rubrique &gt; énergie et carburants</b>	<b>Tête d'analyse &gt; électricité</b>	<b>Analyse &gt; télérelève. compteurs. déploiement.</b>
Question publiée au JO le : <b>02/02/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>26/07/2016</b> Date de renouvellement : <b>08/11/2016</b> Date de renouvellement : <b>14/03/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Olivier Audibert Troin attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les inquiétudes que suscite l'installation prochaine des compteurs électriques intelligents Linky. Selon ERDF, cette installation permettrait de mieux connaître les consommations des usagers et d'améliorer la qualité du service rendu au consommateur, notamment la facturation établie sur la base des données de consommation réelles. Toutefois, au-delà de ces avancées techniques, il semblerait, eu égard aux éléments d'information portés à sa connaissance, que le niveau d'ondes électromagnétiques générées par Linky présente un risque sanitaire attaché à l'utilisation de ce compteur et de nombreux usagers s'opposent à l'installation de ce type de compteur connecté. Aussi, il lui demande de bien vouloir l'informer des intentions du Gouvernement à ce sujet.